

INSPECTEUR/TRICE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

EMPLOYEUR

La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles désire combler un poste d'inspecteur/trice en urbanisme.

DESCRIPTION

Sous la supervision de la directrice générale, l'inspecteur en urbanisme en environnement exerce les fonctions suivantes :

Inspection :

- Assurer la conformité des permis et certificats
- Inspection de reconnaissance sur le terrain
- Valider sur le terrain le respect des conditions de dérogations mineures émises et des PIIA

Règlementation :

- Inspecter les immeubles (bâtiments et terrains) lors d'une plainte pour non-conformité aux règlements municipaux
- Rédiger les avis et les constats d'infraction et représenter la municipalité en cas de poursuite
- Rencontrer, informer, sensibiliser les citoyens ou promoteurs relativement à l'application des différents règlements municipaux liés à l'urbanisme et l'environnement
- Vérifier la conformité des projets aux normes établies dans la réglementation d'urbanisme portant sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables
- Vérifier la conformité des installations septiques
- Collaborer étroitement avec la direction générale quant au suivi de l'ajustement des règlements municipaux afin de les modifier, s'il y a lieu
- Analyser, traiter et émettre les permis et certificats en vertu des procédures et des règlements applicables
- Préparer et assister aux réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU) à titre de secrétaire et personne-ressource
- Collaborer avec la direction générale et le conseil municipal à la mise en œuvre de divers projets, programmes ou politiques
- Rédiger des rapports et formuler des recommandations pour la direction générale et le conseil municipal
- S'acquitter de toutes autres tâches pertinentes à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

Permis et certificats :

Autres :

EXIGENCE DU POSTE

- Détenir une attestation d'études collégiales en inspection municipale en bâtiment et en environnement ou tout autre diplôme d'études collégiales en urbanisme ou en aménagement du territoire
- Posséder de l'expérience dans un poste similaire
- Avoir un bon sens de l'organisation et de la planification
- Avoir un bon jugement et de l'initiative face aux situations difficiles
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe et un souci de service à la clientèle
- Posséder de bonnes aptitudes en communication orale et écrite
- Avoir de l'expérience dans la production de rapports et de plans d'action
- Posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide
- Faire preuve de bon jugement et de diplomatie dans ses relations avec les citoyens
- Avoir de l'intégrité dans le cadre de ses fonctions
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Suite Office, CIM et SIGimWeb)

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur.

Horaire de travail : 5 jours/semaine

Durée : Poste permanent (sujet à une probation de 6 mois)

Toute personne désirant se porter candidate doit soumettre son curriculum vitae à l'attention de Madame Lyz Beaulieu, directrice générale à la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, 871 chemin Diotte, Saint-Aimé du Lac-des-Îles, et ce, avant le 4 mars 2022, 14h00 ou par courriel à dg@saint-aimé-du-lac-des-îles.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une communication de la Municipalité, laquelle sera faite par courriel pour les candidatures retenues.

Nous vous invitons donc à consulter votre boîte courriel régulièrement.

Lyz Beaulieu
Directrice générale
Date : 10 février 2022